



Offre d'emploi : Responsable de la gestion et de l'administration

Employeur

Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle (ATPS)
Secteur(s) d'activité(s) : culturel, artistique, événementiel
Commission paritaire : Commission paritaire 304 – Arts du spectacle

Coordonnées

Siège social : Rue Camille Simoens, 25, 1030 Schaerbeek
Lieu effectif des prestations : L'Escaut Architectures, Rue de L'Escaut, 60, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
<https://atps.be> @atps_belgium

Fonction : Responsable de la gestion et de l'administration (f/h/x)

Missions

- Planification des horaires de travail.
 - Toutes les charges administratives de l'asbl tant au niveau de la comptabilité, des remises de dossiers, du suivi avec le secrétariat social, etc.
 - Gestion journalière de l'association.
 - Gestion des formations avec le responsable désigné par l'OA et ou la direction.
 - Développement d'un service d'informations à destination des travailleur·se·s technicien·ne·s et créateur·ice·s dans le cadre d'une reconnaissance pour l'obtention d'une attestation du travail des arts.
 - Convocations des diverses réunions légales et extralégales : AG, OA, Bureaux, Comités et rédaction des procès-verbaux de ces réunions.
 - Recherche de ressources alternatives.
-

Expérience / Diplômes

Toutes expérience pertinente vis-à-vis du poste sera appréciée, qu'elle soit issues du parcours académique (en communication, gestion culturelle, sciences humaines, etc.), du parcours professionnel ou d'autres canaux d'apprentissage. À noter que l'ATPS sera surtout sensible aux compétences, à l'approche et à la vision portée le/la candidat·e·x, plus qu'au nombre d'années d'expérience ou au diplôme.



Offre d'emploi : Responsable de la gestion et de l'administration

Conditions

Type de contrat : CDI

Régime : mi-temps (19h/semaine)

Rémunérations et avantages

Salaire mensuel brut de 1671,55 € pour 19,00 heures/semaine.

Salaire calculé selon les barèmes minimums de la Convention Collective d'Entreprise signée par plusieurs théâtres de Fédération Wallonie-Bruxelles entre 1978 et 1998, qui multiplie par 150 % le minimum vital en vigueur dans les services publics pour les administratif·ve·s ayant des responsabilités.

Avantages nets : participation aux frais de déplacement et aux frais de téléphone.

Modalités de recrutement

L'engagement de l'ATPS pour l'égalité des chances et l'attention pour la diversité en son sein est d'application lors des recrutements. Ceux-ci se font indépendamment de l'âge, de l'identité et de l'expression de genre, du parcours socio-économique, ethnique, culturel ou religieux, du handicap ou du diplôme.

Pour postuler

Envoyez votre CV et une lettre de motivation avec la mention "Responsable de la gestion et de l'administration" à l'attention de l'ATPS à l'adresse luna@atps.be.

Date limite de candidature : le 23 août 2026.

Date de prise de poste : dès que possible.
